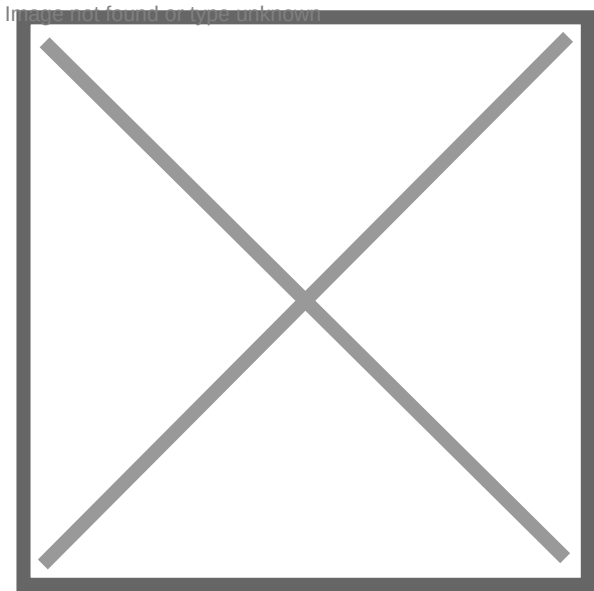




Problème de limite de propriété et de dépassement

Par **sbonnet**, le **02/08/2012** à **23:46**

Bonjour, sur un mur, nous sommes mitoyen mon voisin et moi. Ayant décidé d'agrandir la maison, on casse et on refait notre mur. On s'aperçoit que son isolant extérieur est chez nous (10cm) et son toit dépasse un peu. Depuis le début des travaux, il ne fait que poser des problèmes, il a fait venir la mairie pour justifier de la limite de propriété qui est son mur ! non veut sur 10m² mettre un isolant extérieur, donc chez lui afin de garder une isolation extérieure sur toute la maison. il nous la refuse par pure vengeance... Selon lui, il a fait son isolant chez nous avant une certaine loi... et qu'il aurait un papier donc un accord avec l'ancienne propriétaire... Nous n'avons rien de tel. Est-il possible d'avoir un avis légal sur la question afin de lui faire entendre raison: réciprocité entre voisin ? obligation d'enlever son isolant chez nous ? le menacer de la faire ? merci par avance